



Groupe de travail du 30 Janvier 2018

Déclaration liminaire SE UNSA 95

Les mutations 2018 vont apporter leurs flots de déceptions et de joies. Le mot joie est un euphémisme quand on sait que les collègues sont trop souvent séparés de leur famille pendant plus de trois ans.

Nous sommes réunis ce jour pour vérifier les barèmes des participants qui ne prennent pas en compte toutes les situations des collègues.

Par exemple les soins aux ascendants, les personnes seules avec enfants pour un rapprochement familial ou les situations médicales hors RQTH.

Ces déceptions engorgent les services aussi bien administratifs, que médicaux et sociaux de la DSDEN à la recherche d'une issue à des situations inextricables depuis plusieurs années.

Après lecture des documents, il n'y a chaque année que 10 à 12% de nos collègues qui demandent à partir. Le calibrage des mutations doit être rehaussé.

De plus, certains collègues n'obtenant pas leur mutation, sont contraints de déposer une demande de disponibilité avec toutes les conséquences, chaque année énumérée, sur leur carrière notamment celles des femmes, les revenus de la famille, etc Ce serait de la langue de bois de ne pas le dire ici.

C'est pour cela que le SE UNSA redemande l'examen des points suivants au niveau national :

- la prise en compte réelle des années de séparation au delà de 4 années
- la prise en compte des situations des ascendants dépendants dans le calcul du barème.
- La révision de l'attribution des 80 points pour une académie limitrophe
- le retour de la résidence privée du conjoint.

Au niveau académique , le SE-UNSA 95 déplore le manque d'attractivité du concours de l'académie de Versailles. Cela à une incidence entre autres, sur les possibilités de mobilité géographique ou et professionnelle de nos collègues, d'autant que les conditions de travail et surtout de vie y sont plus difficiles qu'ailleurs, nous le savons tous bien dans cette commission.

La demande des collègues de quitter ce département pour en rejoindre un autre n'est pas une demande anecdotique. Cela implique un vrai changement de vie. Il doit être pris en compte.

Le SE UNSA 95 tient à souligner que chaque enseignant, doit pouvoir concilier au mieux sa vie personnelle et ses obligations professionnelles. Dans notre métier difficile qui nécessite disponibilité et engagement de chaque instant , cela contribue à la qualité de l'enseignement du aux élèves .

La gestion des ressources humaines au sein de notre ministère est trop souvent une gestion par défaut, conduisant certains de nos collègues à démissionner. Le ressenti des enseignants laissés sans perspective d'évolution de leur situation, ne doit pas être occulté !

Mesdames et Messieurs les membres de la commission, merci de votre écoute,

Les élus en CAPD